

Vos questions / nos réponses

arret cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 10/11/2012 17:23

est ce qu il existe un centre qui prends en charge les sans papiers,je suis sur lille et je veux arreter le cannabis mais je n'ai pas de papiers

Mise en ligne le 12/11/2012

Bonjour,

Le fait d'être sans papiers ne pose pas de problème pour que vous puissiez être accueilli et accompagné dans l'établissement dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous. La prise en charge y est gratuite et confidentielle. Vous aurez la possibilité d'y rencontrer des médecins, des psychologues, mais aussi des travailleurs sociaux, sous forme de consultations régulières.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Centre CSAPA Boris Vian](#)

10 rue Colbert
59000 LILLE

Tél : 03 20 15 85 35

Site web : www.epsm-al.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h

Substitution : Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 14h30, le jeudi 8h à 12h30.
Tel : 03 28 07 26 80

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation jeunes usagers et familles du Centre Vernon Sullivan (juste à côté de Boris Vian) joignable au 03 20 31 28 89, du lundi au vendredi.

[Voir la fiche détaillée](#)